

NUMÉRO : 02 SÉRIES DOCUMENTS DE
TRAVAIL 2009

CADRE OMS
**Évaluation rapide des systèmes nationaux d'enregistrement des faits
d'état civil et de statistiques d'état civil**



DRAFT



ÉVALUATION RAPIDE DES SYSTÈMES NATIONAUX D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL ET DE STATISTIQUES D'ÉTAT CIVIL

Contexte et justification

Dans la plupart des pays, les statistiques sur les naissances, les décès, les mariages, les divorces et les décès intra-utérins sont enregistrées par le système public d'enregistrement des faits d'état civil, ce qui crée un registre permanent pour chaque événement. Les pièces d'état civil ont deux usages principaux. Premièrement, ce sont des documents juridiques personnels dont les citoyens ont besoin comme preuve des faits entourant les événements (par exemple l'âge, l'identité). Ces documents sont utilisés pour établir les relations familiales et les droits à l'héritage, fournir une preuve de l'âge et établir des droits fondés sur l'âge (par exemple l'entrée à l'école, les droits de conducteur); fournir une preuve de mariage ou de divorce et le droit de se marier, et aussi une preuve de la mort. Deuxièmement, les données issues de ces documents constituent la base du système statistique d'état civil, qui est au cœur du système d'information sanitaire de tout pays.

Les statistiques d'état civil servent à établir des mesures démographiques et épidémiologiques fondamentales, nécessaires à la planification nationale dans de multiples secteurs, notamment l'éducation, le travail et la santé. Elles permettent de comprendre la prévalence et la distribution de la mortalité (due aux maladies et aux traumatismes), l'identification des inégalités et priorités en matière de santé, le suivi des tendances, et l'évaluation de l'impact et de l'efficacité des programmes de santé. Elles sont également essentielles pour tout un éventail d'activités publiques et d'entreprises commerciales (par exemple l'assurance-vie, la commercialisation des produits).

L'estimation complète et exacte de la mortalité infantile, juvénile et maternelle, tirée des statistiques d'état civil, constitue le moyen idéal pour mesurer les niveaux de référence et suivre les progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Les statistiques d'état civil sont également importantes dans la compréhension des problèmes de santé émergents dus, par exemple, aux maladies non transmissibles, aux traumatismes et au VIH/Sida. Elles sont également essentielles pour le suivi des processus nationaux tels que la réforme du secteur de la santé, les stratégies de réduction de la pauvreté, et les efforts globaux de développement. Étant donné qu'elles peuvent fournir des informations sur la situation sanitaire au niveau local, les statistiques d'état civil apportent un appui à la planification, au suivi et à l'évaluation des systèmes de santé décentralisés.

Les registres d'état civil sont la meilleure source de données statistiques de l'état civil. Cependant, ces systèmes sont souvent faibles ou incomplets dans de nombreux pays en développement. Dans les pays où le système d'état civil n'assure pas une couverture complète, ou lorsque des questions de qualité et de rapidité créent des lacunes importantes, il peut être nécessaire d'adopter des méthodes alternatives de collecte pour produire des statistiques d'état civil. Les principales sources alternatives pouvant être utilisées pour estimer les taux des faits d'état civil comprennent: le recensement général de la population, les enquêtes par sondage auprès des ménages, les systèmes de surveillance démographique dans les sites sentinelles et les systèmes d'enquêtes par sondage. Bien que ces sources puissent produire et produisent effectivement des estimations sur des faits d'état civil, elles ne sont associées à aucun des avantages juridiques de l'état civil dont bénéficient les individus.

Dans le cadre des efforts visant à améliorer leurs systèmes d'état civil et de statistiques d'état civil, les pays ont besoin de procéder à un examen approfondi de la situation actuelle dans le but d'élaborer des plans pour le renforcement de leurs systèmes à court et à moyen terme. Un guide

complet a été élaboré par l'OMS et ses partenaires pour soutenir un tel processus¹. Avant d'entreprendre un examen détaillé, il est conseillé de procéder d'abord à une *évaluation rapide* des forces et faiblesses du système actuel et déterminer les avantages à tirer d'une évaluation plus complète. Cet outil vise à soutenir ce processus.

L'outil d'évaluation rapide et son application

L'évaluation rapide se compose de 25 questions sur le fonctionnement des systèmes d'état civil et des statistiques d'état civil. Les questions sont regroupées dans les principaux domaines suivants :

- Le cadre juridique de l'état civil et des statistiques d'état civil;
- Les infrastructures et les ressources pour l'enregistrement des faits d'état civil;
- L'organisation et le fonctionnement du système statistique d'état civil;
- L'exhaustivité de l'enregistrement des naissances et des décès;
- Le stockage et la transmission des données;
- Les pratiques et la certification conformes à la CIM;
- Les pratiques influant sur la qualité des données relatives à la cause de décès
- Les pratiques de codification de la CIM;
- La qualification et la formation du codificateur, et la qualité de la codification ;
- La qualité des données et les contrôles de cohérence;
- L'accès aux données, leur diffusion et leur utilisation;

Chaque question permet aux pays de choisir l'un des quatre scénarios décrivant l'éventail type de situations hypothétiques. Une valeur numérique (de 0 à 3) est attachée à chaque scénario, ce qui permet d'obtenir un total donné. Le résultat permet alors de déterminer s'il est nécessaire ou non de procéder à l'exercice complet détaillé dans le Cadre de l'OMS. Il convient de noter que l'évaluation rapide *ne remplace pas* les procédures détaillées proposées dans le Cadre d'évaluation complet, elle fournit plutôt un bref aperçu du fonctionnement de l'ensemble du système.

L'évaluation doit être effectuée par des cadres supérieurs responsables de divers aspects des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques d'état civil, notamment le personnel du bureau national de la statistique, du ministère de la santé, du bureau de l'officier principal d'état civil, des collectivités locales, de la justice et de la planification, selon la structure de chaque pays. En principe, c'est ce même groupe qui dirigera et supervisera l'application du Cadre global de l'OMS. L'évaluation rapide peut être effectuée de différentes manières. Dans certains pays, le processus a consisté à réunir le groupe pour examiner chaque question et obtenir le consensus sur la note totale du pays. Ailleurs, les membres individuels du groupe ont donné une note à chaque question et l'on a pris la moyenne des différents scores pour produire le résultat final. Dans les deux scénarios, le temps nécessaire n'a pas dépassé les deux heures.

¹ Améliorer la qualité et l'utilisation des informations sur les naissances, les décès et les causes de décès: guide pour un examen standard des pratiques des pays, Organisation Mondiale de la Santé, Genève 2009.



Les scénarii décrits pour chaque question sont notés ainsi qu'il suit :

A	B	C	D
3	2	1	0

Il faut répondre à toutes les questions et seul un scénario (une modalité) doit être choisi(e) comme réponse pour chaque question. Si un scénario particulier ne définit pas précisément la situation dans un pays donné, il faudrait retenir le scénario le plus proche de la pratique actuelle. Le total des scores numériques est ensuite converti en pourcentages. La version tableur de l'évaluation calculera automatiquement les scores et convertira les nombres absolus en score sous forme de pourcentage. Cette version est disponible à l'adresse suivante: <http://www.who.int/healthinfo/en/>

Sur la base du score obtenu, le fonctionnement du système national peut être classé ainsi qu'il suit :

Scores (%)	Cote
<34	Défaillant
35 - 64	Faible
65 - 84	Fonctionnel mais insuffisant
85 - 100	Satisfaisant

Les scores de 85 % et plus indiquent que la situation est «satisfaisante» et que le système fonctionne bien, ne nécessitant peut-être que des ajustements mineurs. Les scores entre 65 % et 84 % sont classés comme «insuffisants» parce que même si le système est fonctionnel, il comporte des éléments qui fonctionnent mal et demandent qu'on s'y penche. Les faiblesses spécifiques du système seront identifiées à la fin de l'examen global. Les scores de 35 % à 64 % sont jugés «faibles», de nombreux aspects du système ne fonctionnant pas et de multiples questions nécessitant qu'on s'y arrête. Les scores inférieurs à 35 % indiquent que le système est défaillant, ce qui nécessite une amélioration substantielle dans tous les domaines. Les pays classés dans les deux dernières catégories auront beaucoup à gagner en appliquant rigoureusement le Cadre d'évaluation globale.

L'évaluation rapide *n'est pas* un questionnaire. Le principe central de la méthode d'évaluation est qu'elle doit être effectuée par un processus de discussion entre tous les membres du groupe. Ce n'est qu'après une telle discussion que le choix du scénario le plus proche de la situation nationale peut avoir lieu. Le but de l'évaluation n'est pas simplement d'obtenir un score, mais surtout d'engager une discussion sur les éventuelles forces et faiblesses du système. Celles-ci seront étudiées plus en détail lors de l'évaluation globale.

Dans certains pays, le système d'état civil n'est pas le principal moyen utilisé pour produire certaines statistiques d'état civil - particulièrement les causes de décès - et d'autres mécanismes sont utilisés, tels que les systèmes d'enregistrement par sondage (Inde), les sites de surveillance des maladies (Chine) ou la collecte de données par l'intermédiaire du ministère de la santé (de nombreux pays d'Amérique latine et des Caraïbes). Dans un tel contexte, il est important de faire la distinction entre les statistiques provenant de l'enregistrement des faits d'état civil et celles obtenues des sources alternatives de collecte. Cette remarque peut être faite dans la partie du



questionnaire réservée aux observations. Néanmoins, l'évaluation reposant sur l'hypothèse selon laquelle les systèmes d'état civil sont la meilleure source de statistiques d'état civil, les pays ne devraient ménager aucun effort pour répondre à toutes les questions de l'évaluation.

Cadre juridique

1. Le pays est-il doté d'une législation qui stipule que l'enregistrement des naissances et des décès est obligatoire ?

Option	Réponse
A	Oui – Le pays dispose d'une législation adéquate et en vigueur déclarant obligatoire l'enregistrement des naissances et des décès
B	Oui – Le pays dispose d'une législation adéquate et en vigueur déclarant obligatoire l'enregistrement des naissances et des décès, mais elle nécessite des amendements
C	La législation existe, mais elle n'est pas appliquée
D	Non – Il n'existe pas de loi rendant obligatoire l'enregistrement des naissances et des décès
Observations :	

2. Le pays est-il doté d'une réglementation qui oblige les centres de santé à signaler tous les faits d'état civil au système de statistiques d'état civil dans un délai précis ?

Option	Réponse
A	Oui-Tous les centres de santé (publics, privés, d'assurance sociale et autres) signalent ces événements au système de statistiques d'état civil dans les délais
B	La réglementation existe, mais tous les centres de santé ne signalent pas ces événements
C	La réglementation ne concerne que les centres de santé publics
D	Il n'existe pas de réglementation
Observations :	



3. Le pays est-il doté d'une législation qui stipule que le décès doit être certifié selon la cause, et précise qui peut certifier la cause de décès ?

Option	Réponse
A	Oui – La cause du décès doit être portée sur le certificat de décès selon les règles et procédures de la CIM et ne peut être certifiée que par un médecin
B	La cause du décès doit être indiquée sur le certificat de décès, mais l'on ne précise pas qui peut certifier la cause
C	La cause du décès doit être indiquée, mais seules les catégories générales de causes de décès sont nécessaires et le chef de l'établissement de santé (qui n'est pas médecin) ou tout autre responsable local procède habituellement à la certification
D	Non – Il n'est pas nécessaire d'indiquer la cause du décès sur le certificat de décès ni à n'importe quelle étape de l'enregistrement du décès
Observations:	

Infrastructures et ressources destinées à l'enregistrement

4. Les bureaux/points d'état civil existent-ils en nombre suffisant pour couvrir l'ensemble du pays ?

Option	Réponse
A	Oui - Le pays est bien couvert; il existe des endroits où les citoyens peuvent enregistrer les naissances et les décès
B	Les zones urbaines sont bien couvertes, et les zones rurales partiellement
C	Seules les zones urbaines sont bien couvertes
D	Non – Seule la capitale dispose de bureaux d'état civil
Observations:	



5. Les bureaux d'état civil disposent-ils de l'équipement adéquat pour jouer leur rôle (formulaires, téléphone, photocopieurs et ordinateurs) ?

Option	Réponse
A	Oui – Les fournitures nécessaires telles que les formulaires, le papier et les stylos sont en nombre suffisant et l'équipement (par exemple, le téléphone, les photocopieurs et les ordinateurs) est très disponible.
B	Des fournitures telles que les formulaires, le papier et les stylos sont généralement disponibles partout, mais il y a pénurie généralisée de téléphones, de photocopieurs et d'ordinateurs.
C	Dans les bureaux périphériques, les fournitures manquent souvent et seul le responsable central/provincial dispose de téléphones, photocopieurs et ordinateurs.
D	La disponibilité aussi bien des fournitures que de l'équipement technique est un problème dans tous les bureaux d'état civil.
Observations:	

6. Les officiers d'état civil ont-ils reçu une formation pour pouvoir mener à bien leurs fonctions ?

Option	Réponse
A	Oui – Tous les officiers d'état civil ont reçu une formation adéquate.
B	Tous les officiers d'état civil ont reçu une certaine formation, mais celle-ci est insuffisante et les compétences et les connaissances s'acquièrent généralement sur le tas.
C	La plupart des officiers d'état civil (particulièrement dans les petits bureaux) ne se forment que sur le tas.
D	Non – Le manque de formation est un problème sérieux qui influe négativement sur le fonctionnement du système d'état civil.
Observations:	



Organisation et fonctionnement du système statistique d'état civil

7. Quel est le degré de collaboration entre les différents organismes publics et départements ministériels chargés de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques d'état civil (notamment les ministères de la Santé, de la justice, de l'intérieur; les collectivités locales, les bureaux de la statistique, etc.) ?

Option	Réponse
A	Les organismes concernés collaborent très bien et il existe un comité interministériel qui veille à ce que les rapports entre les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de production de statistiques d'état civil soient harmonieux.
B	Bien qu'il n'existe pas de comité interministériel formel, les organismes concernés tiennent des réunions régulières pour identifier les problèmes et les résoudre à mesure qu'ils se posent.
C	Il n'existe pas de comité interministériel et les problèmes sont résolus ponctuellement, ce qui retarde les efforts visant à les résoudre et peut entraîner de sérieux goulots d'étranglement dans le transfert des données.
D	Il y a peu de collaboration entre organismes, ceux-ci fonctionnant de manière indépendante, ce qui entraîne des problèmes, par exemple la répétition inutile des mêmes travaux et des incohérences dans les statistiques d'état civil publiées par chaque organisme.
Observations :	

8. Le système statistique d'état civil est-il en mesure de produire des statistiques nationales et infranationales sur les naissances et les décès sur une base annuelle ?

Option	Réponse
A	Oui – Des statistiques annuelles sont produites sur les naissances, les décès et les causes de décès par sexe et par âge, aussi bien au niveau national qu'infranational.
B	Des statistiques annuelles sont produites sur les naissances et les décès, par sexe et par âge, aux niveaux national et infranational, mais les statistiques sur les causes de décès par sexe et par âge ne sont disponibles qu'au niveau national.
C	Le système statistique d'état civil ne peut produire des statistiques sur les naissances et les décès par sexe et par âge que pour les régions qui communiquent les données nécessaires et non pour le pays tout entier – les données sur les causes de décès ne sont obtenues que des hôpitaux.
D	Non – les données collectées par le système d'état civil ne sont pas rassemblées à des fins statistiques.
Observations :	



Exhaustivité de l'enregistrement des naissances et des décès

9. Selon l'évaluation la plus récente, quel est le degré d'exhaustivité de l'enregistrement des naissances dans votre pays ? (S'il n'existe pas d'évaluation nationale récente, utiliser la méthode simple de calcul de l'exhaustivité présentée dans l'encadré 1)

Option	Réponse
A	Selon une évaluation récente, l'exhaustivité de l'enregistrement des naissances se situe à 90 % ou plus (préciser la date et la méthode utilisée pour calculer l'exhaustivité, ainsi que la source, voir encadré 1).
B	Selon une évaluation récente, l'exhaustivité de l'enregistrement des naissances se situe entre 70 % et 89 % (préciser la date et la méthode utilisée pour calculer l'exhaustivité, ainsi que la source, voir encadré 1).
C	Selon une évaluation récente, l'exhaustivité de l'enregistrement des naissances se situe entre 50 % et 69 % (préciser la date et la méthode utilisée pour calculer l'exhaustivité, ainsi que la source, voir encadré 1).
D	Selon une évaluation récente, moins de la moitié de toutes les naissances ont été enregistrées (préciser la date et la méthode utilisée pour calculer l'exhaustivité, ainsi que la source, voir encadré 1), ou bien il n'y a pas eu d'évaluation récente (par exemple au cours des 10 dernières années) de l'exhaustivité de l'enregistrement des naissances.
Observations :	

- 10 Selon l'évaluation la plus récente, quel est le degré d'exhaustivité de l'enregistrement des décès dans votre pays ? (S'il n'existe pas d'évaluation récente, utiliser la méthode simple de calcul de l'exhaustivité présentée dans l'encadré 1)

Option	Réponse
A	Selon une évaluation récente, l'exhaustivité de l'enregistrement des décès se situe à 90 % ou plus (préciser la date et la méthode utilisée pour calculer l'exhaustivité, ainsi que la source, voir encadré 1).
B	Selon une évaluation récente, l'exhaustivité de l'enregistrement des décès se situe entre 70 % et 89 % (préciser la date et la méthode utilisée pour calculer l'exhaustivité, ainsi que la source, voir encadré 1).
C	Selon une évaluation récente, l'exhaustivité de l'enregistrement des décès se situe entre 50 % et 69 % (préciser la date et la méthode utilisée pour calculer l'exhaustivité, ainsi que la source, voir encadré 1).
D	Selon une évaluation récente, moins de la moitié de tous les décès ont été enregistrés (préciser la date et la méthode utilisée pour calculer l'exhaustivité, ainsi que la source, voir encadré 1), ou bien il n'y a pas eu d'évaluation récente (par exemple au cours des 10 dernières années) de l'exhaustivité de



|

	l'enregistrement des décès.
Observations :	

DRAFT



Conservation et transmission des données

11. Comment les registres de naissances et de décès sont-ils transmis de la périphérie au centre de conservation de la capitale ?

Option	Réponse
A	Toutes les informations sont échangées électroniquement du bureau local au bureau régional jusqu'au bureau central.
B	Des copies papier sont envoyées au bureau régional où elles sont traitées, puis transmises électroniquement au bureau central.
C	Le système fonctionne encore essentiellement avec du papier, des copies étant envoyées au bureau régional qui les scanne et les transmet au bureau central pour traitement.
D	Des copies papier sont utilisées sur l'ensemble du système pour transférer les registres de naissances et de décès au centre de conservation.
Observations:	

12. Quelles sont les procédures en place pour veiller à ce que tous les bureaux locaux et régionaux notifient le bureau central dans les délais convenus ?

Option	Réponse
A	Pour la notification du bureau central, il existe un calendrier convenu et les délais sont pris très au sérieux et suivis de près – il est rarement nécessaire d'envoyer des rappels.
B	Pour la notification du bureau central, il existe un calendrier convenu qui est largement respecté – les retards sur le terrain sont habituellement communiqués au bureau central.
C	Bien qu'il existe un calendrier de notification à partir de la périphérie, il n'est pas strictement respecté et le bureau central ne peut faire grand chose en ce moment pour assurer la transmission à temps des données.
D	Les bureaux locaux notifient <i>ponctuellement</i> le bureau central qui, de son côté, ne s'efforce pas de les encourager à envoyer les notifications de manière plus rapide et plus régulière.
Observations :	



Pratiques et certification conformes à la CIM à l'intérieur et à l'extérieur des hôpitaux

13 Le pays utilise-t-il le *Formulaire international standard de certificat médical de cause de décès* pour la notification ?

Option	Réponse
A	Oui – ce formulaire est toujours utilisé par les médecins pour certifier la cause du décès.
B	Le formulaire est toujours utilisé en cas de décès dans une formation sanitaire dans l'ensemble du pays où les médecins certifient les décès, mais il ne l'est pas généralement en dehors des formations sanitaires.
C	Le formulaire est utilisé pour certifier les décès uniquement dans les grands hôpitaux.
D	Non – le formulaire n'est pas utilisé pour certifier les causes de décès.
Observations :	
.....	
.....	
.....	

14 Au cas où la certification médicale n'est pas effectuée, l'autopsie verbale est-elle couramment utilisée pour déterminer la cause du décès ?

Option	Réponse
A	Oui – l'autopsie verbale est couramment effectuée pour certifier le décès en se servant de l'outil international normalisé ou d'un questionnaire similaire ² .
B	L'autopsie verbale à l'aide de l'outil international normalisé est introduite progressivement, mais son utilisation n'est pas encore généralisée.
C	L'autopsie verbale est utilisée, mais elle ne s'effectue pas sur la base de l'outil international normalisé.
D	L'autopsie verbale n'est pas couramment effectuée pour déterminer la cause du décès au cas où le décès n'est pas certifié par un médecin.
Observations :	
.....	
.....	
.....	

² Organisation Mondiale de la Santé. Normes d'autopsie verbale : établissement et attribution de la cause du décès. Genève, OMS, 2007.



Pratiques influant sur la qualité des données de la cause du décès

15 Quelle formation les médecins reçoivent-ils pour pouvoir déterminer la cause du décès ?

Option	Réponse
A	Tous les étudiants en médecine reçoivent des notions sur la CIM au cours de leurs études, ainsi qu'une formation sur la manière de certifier la cause du décès et de remplir correctement un certificat de décès.
B	Aucune formation particulière sur la CIM ou la certification du décès n'est incluse dans la formation des médecins, mais tous les étudiants en médecine ont acquis des connaissances sur la CIM et la certification du décès au cours de leur stage.
C	Aucune formation particulière sur la CIM ou la certification du décès n'est incluse dans la formation des médecins et la formation sur le tas est très limitée au cours du stage.
D	Aucune formation ni instruction sur le tas relativement à la CIM et à la certification du décès ne sont données aux médecins.
Observations :	
.....	
.....	
.....	

16 Dans votre pays, quelle est la proportion des causes de décès classées comme mal définies, aux termes du chapitre XVIII de la CIM-10 ?

Option	Réponse
A	<10 %
B	10–19 %
C	20–39 %
D	40 % ou plus
Observations :	
.....	
.....	
.....	



Pratiques de codification de la CIM

17 Dans votre pays, la cause du décès est-elle codée selon une version de la CIM en langue nationale ?

Option	Réponse
A	Oui – la codification de la CIM s’effectue en utilisant une version en langue nationale ou dans une langue internationale convenue au niveau national.
B	La codification de la CIM s’effectue, mais il n’existe pas de version en langue nationale, ce qui rend la tâche du codificateur plus complexe.
C	La codification de la CIM s’effectue sur la base d’une présélection faite dans la langue nationale ICD.
D	Non – la CIM n’est pas utilisée.
Observations :	

DRAFT



Qualification et formation du codificateur, et qualité de la codification

18 Quelles qualifications ont les codificateurs de la mortalité pour pouvoir codifier les causes du décès conformément aux principes et règles de la CIM ?

Option	Réponse
A	Les codificateurs de la mortalité doivent passer un test officiel après une formation intensive obligatoire sur la CIM; des cours supplémentaires sont offerts plus tard, le cas échéant.
B	Les codificateurs de la mortalité reçoivent une formation courte sur la CIM et passent un test de base. Les questions plus complexes sont apprises sur le tas grâce aux codificateurs plus expérimentés.
C	Les nouveaux codificateurs sont formés par leurs collègues plus expérimentés; par ailleurs ils reçoivent les volumes de la CIM et sont censés apprendre par la pratique.
D	Les nouveaux codificateurs reçoivent une formation minimale de leurs collègues et du matériel incomplet sur la CIM.
Observations :	

19 Quelles sont les procédures d'assurance qualité en place pour vérifier la codification ?

Option	Réponse
A	Il existe une procédure nationale permettant de contrôler périodiquement la qualité des certificats codés et les résultats sont publiés.
B	L'évaluation nationale sur la base d'un échantillon aléatoire de certificats codés a lieu occasionnellement.
C	L'évaluation de la qualité est laissée aux superviseurs locaux qui vérifient parfois le travail des codificateurs individuels.
D	Il n'existe pas de procédure et aucune évaluation de la qualité de la codification n'a jamais eu lieu.
Observations :	



Qualité des données et test de vraisemblance

20 Quels sont les contrôles de cohérence et de plausibilité effectués sur les niveaux de fécondité et de mortalité avant la publication des données ?

Option	Réponse
A	Les contrôles des niveaux globaux de fécondité et de mortalité tirés des statistiques d'état civil sont effectués régulièrement en calculant les taux et ratios et en les comparant au fil du temps, au niveau infra-national, ainsi qu'avec les données provenant d'autres sources (recensements, enquêtes).
B	Les contrôles des niveaux globaux de fécondité et de mortalité tirés des statistiques d'état civil sont effectués en calculant les taux et ratios et en les comparant aux séries chronologiques.
C	Les contrôles sont limités aux programmes informatiques qui vérifient tout simplement les erreurs de collecte avant que les données ne soient publiées
D	Il n'existe pas de contrôles spécifiques réguliers de la qualité des données ni de test de vraisemblance effectués sur les statistiques des naissances et des décès.
Observations :	

21 Quels sont les contrôles de cohérence et de vraisemblance effectués sur les données relatives aux causes de décès ?

Option	Réponse
A	En plus de la vérification de la stabilité des types de causes de décès au fil du temps, la proportion des décès mal définies fait l'objet d'un suivi régulier, et la structure par âge et par sexe des principales causes de décès est vérifiée à des fins de plausibilité.
B	Les contrôles réguliers de la cohérence des types de causes de décès sont effectués pour veiller à ce que la mortalité due à un groupe de maladies ne varie pas de manière significative d'une année à l'autre et que toute fluctuation puisse être expliquée.
C	Les contrôles sont limités à des contrôles automatisés pour des erreurs de compilation et de saisie des données.
D	Des contrôles de cohérence et de vraisemblance ne sont pas régulièrement effectués sur les données relatives aux causes de décès.
Observations :	



Accès aux données, leur diffusion et leur utilisation

22 Le pays publie-t-il annuellement les effectifs de naissances désagrégés par sexe, âge et région géographique ou administrative ?

Option	Réponse
A	Oui – les données annuelles sur les naissances sont publiées selon les trois catégories (âge, sexe, région géographique/administrative).
B	Les données annuelles sur les naissances sont publiées sur la base de deux des trois catégories.
C	Les données annuelles sur les naissances sont disponibles, mais ne sont désagrégées que par sexe.
D	Aucune statistique sur les naissances n'est publiée.
Observations :	

23 Le pays publie-t-il annuellement les effectifs de décès désagrégés par sexe, âge et région géographique ou administrative ?

Option	Réponse
A	Oui – les données annuelles sur les décès sont publiées selon les trois catégories (âge, sexe, région géographique/administrative).
B	Les données annuelles sur les décès sont publiées sur la base de deux des trois catégories.
C	Les données annuelles sur les décès sont disponibles, mais ne sont désagrégées que par sexe.
D	Aucune statistique sur les décès n'est publiée.
Observations :	

24 Quel est l'intervalle qui sépare l'année de référence et le moment où les statistiques nationales détaillées sur les causes de décès classés par sexe et par âge sont disponibles ?

Option	Réponse
A	< 2 ans
B	A partir de 2 ans mais moins de 3 ans
C	A partir de 3 ans mais moins de 5 ans
D	5 ans ou plus
Observations :	



25 Comment les données d'état civil sont-elles utilisées dans le cadre des politiques et programmes de développement?

Option	Réponse
A	Les données sur les naissances, les décès et les causes de décès sont très utilisées dans la planification socio-économique et le suivi de l'état de santé de la population, tout comme le sont les données sur les causes de décès à des fins de santé publique.
B	Les données sur les naissances et les décès sont utilisées pour les rapports sur les indicateurs liés à la santé tels que les OMD et les autres objectifs nationaux en matière de santé, mais les données de causes spécifiques (de décès) sont rarement utilisées à des fins de santé publique.
C	Seules les données sur les naissances sont utilisées pour calculer des indicateurs de fécondité.
D	Les données issues des systèmes d'état civil ne sont pas régulièrement utilisées dans le cadre des politiques et programmes de développement.
Observations :	

Encadré 1

CALCUL DE L'EXHAUSTIVITE DES STATISTIQUES D'ETAT CIVIL

L'**exhaustivité** est le degré d'enregistrement des naissances et des décès qui se produisent dans un pays au cours d'une année donnée par le système d'état civil. Il existe diverses techniques démographiques pour estimer l'exhaustivité de l'enregistrement des décès tels que les méthodes Bennett-Horiuchi, Chanrasekaran-Deming, et Brass Growth Balance (voir Organisation des Nations Unies 2001³). Autrement, il est possible d'estimer l'exhaustivité en divisant le nombre actuel de naissances (ou de décès) enregistré dans le pays par le nombre total estimé de naissances (ou de décès) dans le pays pour la même période et en multipliant par 100. Une façon simple de mesurer l'exhaustivité de cette manière est d'utiliser une *estimation indépendante* du nombre de naissances (ou de décès) dans le pays. Si aucune estimation nationale fiable n'est disponible, une estimation internationale peut être utilisée. Par exemple, chaque année, les Nations Unies font une estimation des taux bruts de natalité et de mortalité dans les États membres à l'aide de diverses sources et techniques d'estimation démographiques (Organisation des Nations Unies, 2008). La fiabilité du calcul de l'exhaustivité de l'enregistrement effectué de cette manière dépend clairement de la fiabilité des estimations indépendantes de taux brut de natalité (TBN) et du taux brut de mortalité (TBM).

³ Nations Unies (2001). *Principes et recommandations pour le système des statistiques d'état civil*. Révision 2, Séries; M, No.19/Rev.2. New York, Division des statistiques des Nations Unies. Ventes No 01.XVI.10. Disponible à l'adresse: http://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesM/SeriesM_19rev2E.pdf



L'exhaustivité de l'enregistrement des naissances peut être calculée comme suit:
 $YB = (RB/ CBR * P) * 100$

YB	Exhaustivité estimée de l'enregistrement des naissances (%)
RB	Nombre actuel de naissances enregistrées
CBR	Taux brut de natalité selon les estimations des Nations Unies (pour 1000)
P	Population totale (en milliers)

L'exhaustivité de l'enregistrement des décès peut être calculée comme suit: $YD = (RD/ CDR * P) * 100$

YD	Exhaustivité estimée de l'enregistrement des décès (%)
RD	Nombre actuel de décès enregistrés
CDR	Taux brut de mortalité selon les estimations des Nations Unies (pour 1000)
P	Population totale (en milliers)

Exemple:

Les Nations Unies estiment que le TBM pour un pays X en 2005 était de 5,4 pour 1000 habitants. La population du pays X en 2005 a été fixée à 69 421 000 habitants.

Supposons qu'au cours de 2005, le système d'état civil ait enregistré 280 510 décès. Alors, l'exhaustivité de l'enregistrement des décès dans le pays X est estimée comme suit :

$YD = (280510/5,4 * 69421) = 280510/374873 = 74,8 \%$

DRAFT



À propos des systèmes d'information sanitaire (SIS) Knowledge Hub

Le SIS *Knowledge Hub* répond à la reconnaissance croissante de la nécessité de disposer de solides systèmes d'information sanitaire dans les pays en développement pour fournir les informations complètes requises pour orienter les programmes de santé, appuyer l'élaboration des stratégies et mesurer les progrès. Le SIS *Knowledge Hub* a pour but de remettre en question les hypothèses actuelles sur les meilleures pratiques en termes de développement du SIS et de renforcer les connaissances par la recherche opérationnelle ciblée au sein de la Région. Le SIS *Knowledge Hub* vise à faciliter le développement et l'intégration du SIS dans le programme global de renforcement du système de santé, et à améliorer les capacités locales afin de s'assurer que des informations peu coûteuses, diffusées en temps utile, fiables et pertinentes sont disponibles et utilisées afin de mieux contribuer aux politiques de développement de la santé à travers la Région.

DRAFT